

AVIS PUBLIC

PUBLICATION DES RÈGLEMENTS

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Le conseil municipal a adopté le **2 octobre 2023** les règlements suivants :

- Règlement numéro **2008-11-7** modifiant le règlement concernant l'inspection des bâtiments ainsi que l'émission des différents permis et certificats numéro 2008-11 afin de mettre à jour le règlement en lien avec les nouveaux enjeux relatif à l'érosion côtière, à l'agriculture urbaine, à l'hébergement touristique et aux milieux hydriques;
- Règlement **2023-03** sur la garde d'animaux dans le périmètre d'urbanisation abrogeant et remplaçant le règlement 2021-03 sur la garde d'animaux de ferme dans le périmètre d'urbanisation.

Ces règlements sont disponibles pour consultation au bureau municipal et sur le site internet de la municipalité <https://municipalite.baiedessables.ca/> où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

Ces règlements entrent en vigueur le jour de leur publication.

Donné à Baie-des-Sables (Québec), ce **3 novembre 2023**.

Adam Coulombe

Directeur général et greffier-trésorier